

<https://autodiag.anap.fr/numerique/publication/681-systemes-d-information-dans-le-secteur-medico-social-retours-d-experience-et-grands-enseignements>

Systemes d'information dans le secteur médico-social : retours d'expérience et grands enseignements

Sommaire

1. Introduction
2. Quelques concepts pour comp...
 - 2.1. Le secteur médico-social
 - 2.2. Principaux acteurs nation...
 - 2.3. Principaux acteurs locaux...
 - 2.4. La démarche d'urbanisatio...
 - 2.5. Cadre juridique du partag...
3. Enseignement des retours d'...
 - 3.1. Le développement des SI,...
 - 3.2. Les bonnes pratiques de m...
4. Retours d'expériences
 - 4.1. ADAPEI de la Loire (Saint...
 - 4.2. ADAPEI de la Gironde (Bor...
 - 4.3. ALGEEI (Agen) - Mise en p...
 - 4.4. Association des SSIAD de...
 - 4.5. Association OVE (Vaulx-en...
 - 4.6. Centre départemental de r...
 - 4.7. Croix-Rouge française (Pa...
 - 4.8. Hôpitaux du bassin de Tha...
 - 4.9. Institut le Val-Mandé (Sa...
 - 4.10. KORIAN (Paris) - Mise en...
 - 4.11. MEDICA (Paris et Aix-en-...
 - 4.12. Mutualité française Rhôn...
 - 4.13. Mutualité retraite Loire...
 - 4.14. UGECAM PACA-Corse (Marse...
5. Approche d'urbanisation du...
 - 5.1. Une réflexion structurée...
 - 5.2. Formalisation des objecti...
 - 5.3. Cartographie des processu...
 - 5.4. Evaluation de la contribu...
 - 5.5. L'outil de diagnostic

3. Enseignement des retours d'expérience

3.2. Les bonnes pratiques de mise en oeuvre d'un projet de SI dans le champ médico-social

3.2.2. Les projets SI nécessitant une forte implication en gestion de projet

La gestion de projet mise en place par les gestionnaires est un gage de réussite des projets.

La nomination d'une chefferie de projet bicéphale associant un profil technique et un profil métier constitue une bonne pratique en matière de gestion de projet. Elle permet notamment d'assurer la pérennité de la chefferie de projet en ne faisant pas reposer le projet sur une seule personne. De même, une fois la solution déployée, le(s) référent(s) utilisateur(s) reste(nt) le(s) interlocuteur(s) du prestataire informatique, de l'éditeur et des nouveaux arrivants (formation).

La mise en place d'un dispositif de pilotage est également un facteur clé de réussite du projet. Il s'agit de constituer des instances de suivi du projet (comité de pilotage, comité de suivi) dont la composition, les rôles et responsabilités, et la fréquence de réunion sont bien définis.

Le portage du projet par la Direction constitue un autre facteur de succès. Les personnels des ESMS doivent être convaincus que la mise en oeuvre de la solution informatique est un projet stratégique pour la structure. L'implication systématique des dirigeants dans les instances de suivi est déterminante.

Enfin, l'ajustement du calendrier à l'évolution du projet est un facteur qui conditionne la réussite d'un projet. Il

est important de ne pas aller trop vite afin de prendre le temps de mobiliser les acteurs dans la démarche et d'ajuster en permanence le calendrier du projet si nécessaire.

Compte tenu de l'environnement budgétaire contraint dans lequel les établissements et services médico-sociaux évoluent, les gestionnaires doivent définir leurs besoins et s'inscrire dans des démarches de mutualisation permettant de dégager des ressources dédiées (expertise en SI...) impossibles à envisager pour des structures isolées.

Glossaire

ESMS
mutualisation
SI
personne
pilotage
utilisateur

Date de parution :
20/09/2013

Télécharger la production